

HANDICAP ACTION INTÉGRATION

RAPPORT ANNUEL

2013-2014

01 avril 2013 au 31 mars 2014 (année d'exercice)

Principales Réalisations, historique, activités et objectifs de l'organisme

Handicap-Action-Intégration H-A-I

Mot du directeur général de H-A-I

Qu'il me soit permis, mesdames et messieurs de vous présenter l'organisme de bienfaisance que je représente. Je me nomme **Mody Maka Barry**, directeur général et fondateur de l'organisme non gouvernemental **Handicap Action Intégration H-A-I**. Je collabore directement avec deux autres personnes à mobilité réduite physiques qui siègent, du reste, au Conseil d'administration.

Cette organisation a tenu son premier conseil d'administration en juin 2011. Il était question à cette occasion de partager des idées sur l'orientation, le fonctionnement et l'organisation de la structure. Cette rencontre avait eu lieu au domicile de Jessica Cacciatore, secrétaire au conseil d'administration. Chez madame Cacciatore, personne à mobilité réduite, nous avons partagé des expériences et convictions sur les moyens d'intégration au marché du travail des personnes à mobilité réduite.

C'est à cette occasion que j'ai été délégué pour les démarches et formalité auprès des autorités gouvernementales en vue de la création légale de H-A-I. Nous avons déjà compilé et systématisé les idées, nous avons notre Logo et notre détermination à participer à l'amélioration des conditions de vie des personnes à mobilité réduite ne souffrait d'aucun manquement. Tous les trois membres fondateurs dont moi-même sommes à mobilité réduite. Par conséquent, les problématiques d'intégration des personnes avec limitations physiques nous étaient déjà familières. Chacun de nous vit et continue de se battre pour dépasser son handicap et pour s'intégrer pleinement à la société.

Depuis le 12 janvier 2012 après avoir fait toutes les démarches nécessaires auprès du **Registraire des Entreprises du Québec**, nous sommes reconnus en vertu de la Loi sur les compagnies. Le Registraire des Entreprises du Québec nous a délivrés, en tant

que personne morale, les Lettres Patentes sous le numéro d'enregistrement du Québec **NEQ 1167923946**. De plus, depuis le 06 mai 2013, l'organisme est reconnu et enregistré comme organisme de bienfaisance par l'Agence du Revenu du Canada.

Notre organisme est tout jeune, et déjà, fortement sollicité. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui offre des services de conseils et de soutiens aux personnes avec des limitations physiques. Il offre des services d'écoute et divers programmes d'intégration qui aident à développer une autonomie au plan personnel et professionnel, il accompagne les usagers dans leur démarches auprès des institutions publiques.

Dans une optique « par et pour », nous partageons nos expériences, nos défis et nos réussites afin de favoriser l'épanouissement et l'accomplissement des québécois en situation de handicap. Par ailleurs, nous menons une sensibilisation directe auprès des employeurs afin de faciliter l'acceptation et l'Intégration en emploi des personnes avec des limitations.



C'est avec fierté que nous vous présentons le premier rapport annuel de Handicap Action Intégration. Parmi les dossiers prioritaires de l'année, soulignons que nous avons eu notre local au mois de juin 2013 et que nous avons créé notre site internet officiel: www.h-a-i.org.

Au courant de la même année nous avons créé aussi une page Facebook qui nous donne une parfaite visibilité et constitue un moyen de communication efficace et direct avec les bénéficiaires.

Toujours en 2013, nous avons reçu notre numéro de bienfaisance auprès de l'Agence du Revenu du Canada. À notre grande satisfaction, nous avons pu trouver des équipements tels que des fauteuils électriques, des triporteurs et des fauteuils roulants pour le compte des membres qui étaient depuis longtemps dans le besoin. Ces

équipements ont été acquis grâce à une fondation d'aide en équipement aux personnes avec des limitations physiques non encore éligibles à l'assurance maladie du Québec.

Ces équipements font toute une différence pour les bénéficiaires. Ils leur permettent de faire leurs magasinages sans dépendre exclusivement de Transport Adapté de Montréal. Ils sont capables dorénavant de sortir pour toute autre activité sans difficultés. À nos yeux, c'est un grand succès en ceci que ces personnes sortent de l'isolement et deviennent plus disposées à être en contact avec les populations.

Spécifiquement, les bénéficiaires sont maintenant en mesure d'aller participer plus facilement aux salons de l'emploi et autres activités de recherche d'emploi organisés au bénéfice des personnes à mobilité réduite. En conséquence de toutes ces considérations, ces équipements sont essentiels dans le dispositif de facilitation et d'aide à l'endroit de la clientèle.







Même si H-A-I est à ses débuts, ses actions ont été multiples et variées. Nous avons rencontré plusieurs personnes accidentées qui se trouvent dans des centres de réadaptation pour des traitements. Ces personnes bouleversées ont eu besoin d'informations sur les droits et services nécessaires à leur nouvelle posture physique. Nous nous sommes mis à leurs dispositions afin de les accompagner pour toutes sortes de références, adaptation de logement, recherche d'emplois et tant d'autres. En outre, nous continuons à les sensibiliser pour qu'elles acceptent leur handicap et surtout pour qu'elles prennent la vie du bon côté malgré ce grand revirement.

Vous conviendrez avec nous qu'une personne qui est née avec une limitation physique accepte mieux sa limitation que quelqu'un qui a eu sa limitation à l'âge adulte. Pour ces personnes, des ressources plus importantes sont nécessaires.

Dans ces circonstances, nous ne ménageons aucun effort pour un suivi régulier. La plus part de ces personnes affectées pensent qu'une vie saine n'est plus envisageable. Pourtant, elles sont capables de se trouver du travail et surtout de continuer à profiter de la vie, à la condition d'être soutenues et accompagnées dans leur processus de réintégration.

Le plus important pour un être humain en situation de limitation, c'est la volonté de s'intégrer et surtout l'acceptation de la condition de handicap en mettant ses compétences et son humanité en avant. Si l'environnement est propice et les barrières sont surmontées toute personne avec limitation physique peut travailler selon sa formation et capacité, s'épanouir et surtout de contribuer aux développements économique, social et communautaire de la société. C'est ce à quoi H-A-I s'attèle avec rigueur, lucidité et méthode. Il s'agit de se prouver et d'affirmer à l'échelle du Québec par A+B de quoi nous sommes capables, malgré les limitations fonctionnelles.

Au courant de cette année, nous avons également organisé un souper bénéfique. Nous y avons convié plusieurs personnes avec des limitations, avec lesquelles nous avons partagé des repas, discuté et échangé sur les motivations, les expériences et les défis personnels.

Les profits obtenus ont été réinjectés dans les activités courantes. En même temps, nous avons été capables de mettre en contact plusieurs personnes avec des limitations à des représentants de quelques compagnies privées. C'était également une façon efficace de briser la glace entre des employeurs et les invités, personnes à mobilité réduite.

Le plus important pour nous, c'est de donner tout ce qu'on peut à nos membres qui sont réellement dans le besoin pour leur faciliter en définitive l'intégration au marché du travail. D'ailleurs, dans le cadre de nos programmes d'activités nous envisageons organiser très prochainement une journée de sensibilisation auprès des

PME et institutions financières pour encourager l'embauche des demandeurs d'emploi en situation de limitation physique.





Jusque-là, nous avons accueillis presque 50 personnes vivant avec une limitation physique. Ces derniers étaient venus nous rencontrer pour des services de références d'une part, et d'autre part pour des conseils d'orientation professionnelle, d'intégration citoyenne ou de soutien administratif.

Nous avons référé une dizaine de personnes qui, actuellement, suivent des formations dans d'autres organismes communautaires. Par ailleurs, nous avons été capables de dénicher deux emplois à temps partiel à deux personnes avec des limitations physiques.

Pour nous, le travail est le meilleur moyen d'intégrer une personne. Le travail nous épargne de la pauvreté, de la maladie liée au stress et de l'isolement. À cela s'ajoute que ces personnes, une fois qu'elles deviennent stables professionnellement,

deviennent très bien placées pour continuer la sensibilisation auprès d'autres personnes avec des limitations.

Nous l'appelons une « chaîne de solidarité et de persuasion » qui consiste à convaincre de fait d'autres qui ne veulent pas travailler de peur de perdre une subvention au loyer ou d'autres subventions gouvernementales. La meilleure façon de nous aider et surtout de nous intégrer dans la société c'est de nous donner la chance de travailler et surtout nous donner la chance de participer aux prises de décisions pour les personnes avec des limitations physiques car nous sommes mieux placés pour connaître nos difficultés, obstacles au marché du travail.

Conseil d'administration

Alpha Ousmane Diallo

Président

Christine Bourassa

Vice-présidente

Jessica Cacciatore

Secrétaire

Mamadou Petel Diallo

Trésorier

Sangare Fomba

Chargé de l'organisation



Les membres du conseil d'administration de Handicap Action Intégration se réunissent au cours de l'année afin de suivre et d'apprécier l'évolution des projets et travaux de l'organisme. Ils s'assurent surtout de la bonne gestion de l'organisme. Au courant de cette année les membres se sont réunis 4 fois en raison d'une rencontre par trimestre.

Au sein du conseil d'administration, nous avons des personnes qui vivent elles-mêmes avec une limitation physique. De ce fait, elles sont réellement avisées et sensibles à la cause et à la mission de Handicap Action Intégration. Elles ont un niveau d'information élevé des problématiques d'intégration des personnes avec des limitations en recherche d'emploi et en processus de socialisation.

Témoignage du porte-parole de Handicap Action Intégration H-A-I

Dans le cadre de mes études en journalisme à l'Université de Montréal, j'avais un reportage à faire dont le thème était : l'intégration en emploi des personnes avec des limitations à Montréal. C'est ainsi qu'un ami m'a mis en contact avec **Mody Maka Barry**, fondateur de l'organisme Handicap Action Intégration H-A-I. Par la suite, il s'est montré très disponible, expert et ouvert d'esprit.

Il m'a aimablement accueilli à son bureau à LaSalle sur av. LaFleur et m'a expliqué de fond en comble la réalité, l'enjeu et les défis de l'intégration de personnes avec des limitations. Son parcours remarquable d'immigrant et ensuite de citoyen canadien m'a particulièrement marqué. Son dévouement pour l'intégration par le travail des personnes en situation de handicap mérite respect et considération.

Monsieur **Mody Maka Barry**, m'a accordé plusieurs entrevues au siège social de H-A-I au cours desquelles son expérience et surtout sa bonne volonté m'ont permis d'avoir les informations dont j'avais besoin pour rédiger mon reportage. Sa détermination et ses compétences pour l'insertion des personnes avec des limitations ne fait aucun doute à mes yeux.

Ses nombreuses années de bénévolat dans des organismes communautaires témoignent de sa propension naturelle à contribuer aux développements économique, social et communautaire de la nation québécoise.

C'est ainsi que j'ai accepté volontiers d'être porte-parole de H-A-I, étant convaincu de l'importance de la mission qu'il s'est assigné. Faire ressortir les compétences et les bonnes volontés des personnes avec des limitations et promouvoir

l'intégration dans la société québécoise de cette couche sociale vulnérable me semble essentiel au nom de la justice sociale.

Je souhaite à la direction, aux membres et à tout autre bénévole de l'organisme du succès dans leur noble mission. Je suis convaincu qu'un jour vous finirez par convaincre et trouver votre place dans la belle société québécoise où c'est les compétences et la bonne volonté des citoyens et citoyennes qui comptent.

Birame NDiaye, journaliste

Directeur Général Handicap Action Intégration H-A-I

Mody Maka Barry (grand merci à mon épouse qui prend soins de mes trois enfants et ma propre personne, grâce à toi je continu à changer la mentalité de plusieurs personnes en situation de handicap en mettant leurs compétences en avant)



Membres Honoraires

Rahilou Diallo

Mamadou Bailo Barry

Thierno Hamidou Drame

Fifi Savané

Alpha Amadou Barry

Abdoulaye Barry

Ousmane Thiendella Fall

Relations avec les médias

Nous avons misé aussi sur les relations publiques pour augmenter la visibilité de l'organisme. Cette année, Handicap Action Intégration a eu la possibilité de se faire connaître à trois reprises dans les médias. Ceci participe à faire démystifier les préjugés sur le handicap et tient informé des ressources que nous mettons à la disposition des personnes avec des limitations physiques.

En outre, nous avons eu la possibilité de parler des problématiques d'intégration en emploi des personnes à mobilité réduite lors des campagnes municipales 2013. Ayant été même moi, **Mody Maka Barry**, candidat au poste de conseiller d'arrondissement à ville LaSalle dans l'équipe de **Richard Bergeron**, je me suis érigé en porte-étendard de la cause des personnes à mobilité réduite. Cela a été une très bonne occasion pour moi de faire connaître au plus haut niveau les compétences et les bonnes volontés des personnes avec des limitations à s'intégrer dans la société comme tous et chacun.

J'ai été choisi par monsieur **Patrick Asch**, candidat pour la mairie d'arrondissement de LaSalle. Il m'avait choisi non pas à cause de mon handicap physique, mais pour mon engagement dans la vie communautaire et ma volonté de ressortir les compétences et ressources des personnes à mobilité réduite.



Les Bénévoles, une ressource essentielle et indispensable pour un organisme à but non lucratif.

Handicap Action Intégration est fière de compter parmi ses bénévoles des personnes qui ont des compétences professionnelles avérées. L'organisme, à travers ma personne, vous dit grand merci. Grâce à vous, nous sommes en train d'accomplir un travail fort utile. La direction vous exprime particulièrement sa gratitude pour votre implication lors du souper bénéfique de Handicap Action Intégration.

Vous avez assuré la publicité et l'organisation de cette soirée et vous avez pris soins à des personnes qui étaient dans le besoin. Encore mille mercis, vous nous démontrez chaque jour que nous pouvons compter sur votre générosité. Vous constituez l'âme de Handicap Action Intégration, seule l'union fait la force.

Alors, soyez assurés que votre implication est fortement appréciée. **MERCI** pour le soutien inconditionnel que vous apportez à H-A-I. Vos conseils et vos encouragements

nous guident, nous renforcent et nous motivent davantage.





Merci aux donateurs pour leurs précieuses contributions ainsi qu'aux personnes qui nous soutiennent techniquement

- A.G.A.M (Association Guinéenne d'Aide Mutuelle) un don de 100 \$ et une Attestation de reconnaissance pour ma personne lors de leur 10^{ème} anniversaire d'existence
- Produits Johnson et compagnie: un don de 2,000 \$
- Connaissances personnelles : un don de 100 \$
- Famille: un don de 500 \$
- Guinéenews : publicités de nos activités et visibilité de Handicap Action Intégration.
- Association des Guinéens du Canada (A G C)
- Restaurant Pili Pili à LaSalle pour la visibilité de cet organisme
- Ambassade de la Guinée au Canada qui continue à m'encourager dans mes actions d'intégrations en emploi des personnes avec des limitations au marché du travail
- Afrikespoir-Enfants de Guinée (un organisme pour aider les enfants démunis en Guinée)
- Pierre Destine (soutien informatique)
- Ghaji Jait, Caractères Communications (Site Internet de H-A-I)

- Toutes les associations des Guinéens et Guinéennes au Canada pour vos conseils et implications de près ou de loin.

Activités de recyclage

Handicap Action Intégration contribue un tant soit peu à rendre vert la Ville de Montréal en faisant du recyclage. Nous encourageons par l'exemple au recyclage des cannettes et bouteilles vides. Nous les regroupons dans des sacs, et moi-même, directeur et fondateur de l'organisme Handicap Action Intégration, je les transporte dans mon véhicule adapté jusqu'au magasin Maxi ou au magasin Metro, les plus proches du siège social de l'organisme.

Nous avons la volonté et les compétences pour travailler et surtout pour contribuer au développement de la société québécoise. Notre sensibilité à l'écologie doit également se manifester dans nos contributions au bien-être collectif.

Le montant obtenu du recyclage couvre la facture de téléphonie et d'internet du siège social, car nous fonctionnons actuellement sans aucune subvention. Ceci limite, par ailleurs, notre capacité à répondre à l'ensemble des sollicitations légitimes.

Handicap Action Intégration depuis le 01 mars 2013 au 30 avril 2013 a pris une entente avec Revenu Canada et Revenu Québec pour faire la déclaration d'impôt de 2013 aux personnes avec des limitations ainsi qu'aux personnes démunies qui ont un Revenu de 25,000 \$ et moins par personne et 30,000 \$ et moins pour un couple.

Nos bénévoles vont directement dans les centres d'accueils pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite afin de faire leur déclaration d'impôt de 2013, et cela presque gratuitement aussi. Le seul organisme à Lasalle qui se déplace physiquement pour répondre aux besoins de ses clients à domicile. Grand merci à notre président qui avait pris cette entente de déclaration d'impôt 2013 auprès du Revenu Canada et

Revenu Québec, en plus celui même en personne qui se déplace pour aider à faire cette déclaration à ces personnes qui sont les besoins.



MERCI